

Le conseil communautaire valide les orientations de la stratégie mobilité

- Mobilité



Le 5 juillet, les conseillers communautaires ont validé les orientations de la future stratégie mobilité de Grand Lieu. Cette étape clé est l'aboutissement d'un travail de co-construction avec tous les acteurs du territoire.

Pourquoi une nouvelle stratégie mobilité ?

Suite à sa prise de compétence «mobilité» en juillet 2021, Grand Lieu Communauté a initié l'élaboration d'une nouvelle stratégie afin de prendre en compte les évolutions récentes du territoire et les besoins de sa population (croissance démographique, hausse du nombre d'emplois, enjeux environnementaux ou économiques).

Suite à une large concertation, **7 axes ont été retenus pour favoriser des déplacements plus sobres, plus sûrs et plus efficaces :**

- Adapter l'offre de transports en commun aux besoins du territoire

- Faciliter l'accès et rapprocher les services essentiels et les lieux de loisirs des jeunes
- Aménager et sécuriser les déplacements à vélo
- Rompre l'isolement des personnes âgées et handicapées
- Développer des alternatives efficaces à la voiture individuelle depuis/vers la Métropole
- Développer l'accessibilité des services de mobilité existants
- Accompagner, et sensibiliser la population pour faciliter les changements de comportements

Ces axes seront le fil directeur de toutes les actions déployées en faveur de la mobilité ces prochaines années. Les mois qui viennent seront consacrés à l'élaboration d'un plan d'action détaillant le budget ainsi que le calendrier de mise en oeuvre.

Une démarche concertée

Pour définir une stratégie mobilité adaptée aux besoins des habitants et des salariés du territoire, Grand Lieu Communauté a fait le choix de créer une réelle dynamique partenariale en associant de nombreux acteurs :

- le bureau communautaire, la commission mobilité et l'ensemble des conseillers municipaux des 9 communes
- le comité consultatif de Grand Lieu (instance de démocratie participative réunissant 29 représentants de la société civile)
- le comité des partenaires (instance composée d'entreprises, d'associations et d'habitants)
- les habitants et salariés du territoire à travers une vaste [enquête en ligne ouverte jusqu'au 29 juillet](#)

« Notre nouvelle stratégie mobilité est le fruit de l'intelligence collective, de nos visions complémentaires et de notre envie d'avancer ensemble. Je tiens tout spécialement à remercier les membres du comité consultatif de Grand Lieu, du comité des partenaires ainsi que les citoyens qui ont déjà répondu à notre enquête

en ligne. Leurs contributions en tant qu'usagers non spécialistes des déplacements ont été très utiles à notre démarche et ont mis en lumière des enjeux essentiels. »

Johann Boblin, Président de Grand Lieu Communauté

[Retour aux actualités](#)